

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1906)

Heft: 15

Artikel: La bible d'Alcuin à Delémont

Autor: A. D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Bible d'Alcuin à Delémont

(Suite et fin.)

L'authenticité de cette Bible est attestée par des autorités de premier ordre et parmi lesquelles se trouvent le cardinal Lambreschini, ancien bibliothécaire du Vatican, Van Pract, Debure, Dumersan, Villeneuve, Bruneau, etc...

Les feuillets de cette Bible sont en velin sur deux colonnes. Ce livre contient quatre cent quarante-neuf feuillets. Il est enrichi de quatre grandes peintures qui montrent l'état de l'art à cette époque reculée. Il y a trente-quatre lettres initiales, peintes en or et en couleurs, et contenant des sceaux, des allusions historiques et des devises emblématiques, quelques lettres capitales peintes et des plus petites. Ce rare volume est dans un état parfait de conservation et a été vendu en Angleterre, en 1826. Voici comment la Bible des chanoines de Delémont est arrivée en Angleterre et actuellement au Musée d'Oxford.

En 1793 l'Évêché avait été envahi par les Français. Le Chapitre de Moutier, établi à Delémont, invoqua immédiatement le droit de cité helvétique en raison de sa combourgéosie avec Soleure, remontant à 1401. Les Chanoines envoyèrent à Soleure leurs ornements les plus précieux, tels que les six grands chandeliers d'argent, avec le crucifix, un encensoir d'argent massif, un buste en argent de St-Germain, son calice datant du VII^e siècle, son bâton pastoral de la même époque, trois chapes, une chasuble et deux

dalmatiques d'un grand prix. En outre le Chapitre, ayant produit ses titres de combourgéosie avec Soleure, par conséquent de Suisse, obtint la faculté de faire enfermer dans la sacristie nord de l'église de St-Marcel, à Delémont, tous les autres ornements à son usage. Il fit placer sur la porte une inscription portant ces mots : *Propriété du Chapitre de Moutier-Grandval compris dans la neutralité helvétique*. Le Chapitre revendiqua en outre quatre des cloches de St-Marcel comme étant sa propriété. C'est grâce à ces titres que la ville de Delémont a pu conserver ses cloches actuelles. Peu après le Chapitre fut autorisé à se retirer à Moutier et à Courrendlin, avec la faculté d'emporter tous les effets des Chanoines et des chapelains y compris les corps des martyrs St-Germain et St-Randoald. Pendant le déménagement précipité, les Chanoines oublièrent la fameuse Bible d'Alcuin qui demeura dans la maison du Chapitre. Lorsque les Français envahirent la Prévôté de Moutier vers la fin de 1797, les Chanoines se réfugièrent à Soleure avec tous les biens qu'ils avaient emportés de Delémont. Enfin par le Concordat de 1801, promulgué en 1802, le Chapitre cessa d'exécuter. Les Chanoines reçurent une maigre pension du gouvernement français qui souvent oubliait de la payer. Les derniers Chanoines rentrèrent dans leurs familles ou acceptèrent des postes dans les paroisses ou dans des communautés religieuses.

Oubliée dans le départ précipité des Chanoines, la Bible d'Alcuin fut retrouvée, vers 1806, dans le grenier des Demoiselles Verdat, ancienne maison du Chapitre. Les en-

fants de la famille Verdat s'amusaient avec cette Bible et pour retrouver facilement les images, ils y avaient mis des signets de paille ou de cosse de haricots qui se trouvaient à leur portée.

Les demoiselles Verdat, voulant se débarrasser de cette vieillerie, vendirent cette belle Bible à M. Bennot, ancien maire à Delémont pour 25 bats ou 3 fr. 75 cent. Le curé de la paroisse, M. Hennet ayant appris l'existence de ce livre, offrit à M. Bennot 12 lois d'or. Le curé Hennet voulait placer cette Bible dans le trésor de son église où il avait déjà réuni quelques objets précieux ayant appartenu au Chapitre. Bennot trouva la somme trop faible et en exigea le double. Malheureusement le curé Hennet ne put la trouver, peut-être croyait-il qu'enfin M. Bennot se contenterait de 12 louis. En 1821 M. Bennot, tenté par l'appât de l'argent partit pour Bâle avec sa fameuse Bible et la vendit à M. de Speyer-Passavant pour 24 lois d'or. Une fois entre ses mains, l'antiquaire bâlois crut faire fortune. Il analysa et commenta chaque page, chaque vignette de la Bible d'Alcuin. Il fit graver plusieurs *fac-simile* des plus belles pages, parcourut toutes les capitales de l'Europe pour tâcher de vendre ce livre au plus haut prix. Il le fit voir à un grand nombre de savants qui attestèrent que cette Bible latine était une des plus anciennes et peut-être la plus ancienne connue. Elle fut offerte au roi de France, Charles X, pour 100,000 fr., mais l'état des finances à Paris ne permit pas au monarque de faire une aussi grande dépense. Du reste à cette époque on ne comprenait pas la valeur des antiquités qui n'é-

bien installée. Ma fenêtre fait face à la côte, et tandis que je t'écris, le bruit des lames qui viennent se briser sur les rochers accompagne en soudaine le grincement de ma plume sur le papier, ce qui m'est fort agréable.

Des bandes de mouettes et de goélands passent rasant les vagues — signe précurseur d'orage ou de tempête, disent les gens du pays. — En attendant que le présage se réalise, je jouis à cette heure du plus reposant et plus gracieux spectacle que l'on puisse contempler.

Le vent marin souffle, acré et plein de parfums, rafraîchissant de sa vivifiante haleine les travailleurs acharnés dont les faux sèment d'étincelles la prairie voisine, en tranchant l'herbe de leurs mouvements réguliers.

Le soleil couchant met une chaude teinte d'or sur le champ de colza en fleurs qui touche notre jardin. Les vagues semblent rouler de l'or en fusion ; le ciel s'orange et

Feuilleton du *Pays du dimanche* 13

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Tu vas sans doute me demander :

— Mais demeurez-vous donc dans le jardin ? Ou comme le robinson dont les aventures ont charmé notre enfance, avez-vous élu domicile dans l'un des vieux arbres de votre bois, que tu ne me parles pas de maison ?

— Patience, mon ami, tu sais déjà qu'il y en a une, puisque j'ai mentionné la pelouse qui s'étend devant la dite maison. M'y voici ! Ce n'est point une villa plus ou moins originale, mais un petit et charmant chalet suisse, « une faute d'orthographe dans ce paysage », nous disait en souriant son aimable propriétaire.

Il est élevé au centre du plateau dont je viens de t'esquisser les contours, toutes ses fenêtres ouvrant sur la mer, on y jouit de tous côtés d'une vue splendide.

Le rez-de-chaussée est abandonné à la cuisine, à l'office, à la lingerie, etc... Il y a au premier un salon assez vaste séparé de la salle à manger par des portes à coulisse qui permettent de réunir les deux pièces en une seule. Une fenêtre de face et une de côté éclairent chaque pièce ; de sorte que dans quelque coin ou quelque position que l'on soit, on ne peut tourner les yeux sans rencontrer la mer, cette éternelle charmeuse. C'est idéal ! Sur le même palier, deux très belles chambres avec chacune leur cabinet de toilette ; le second a le même nombre de pièces ayant aussi la même disposition, toutes les fenêtres ouvrant sur la mer, il va sans dire, puisque nous sommes presque entourés d'eau.

Je loge au second, au-dessus de la chambre de maman, et je t'assure que je suis fort